

BUREAU SYNDICAL DU 11 MARS 2025

MARCHES PUBLICS :

Délibération N°11032025/B01 :

Marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte (en 3 lots)

Délibération N°11032025/B02 :

Marché en procédure adaptée - Travaux de construction d'une ombrière solaire en autoconsommation (ACC)

Délibération N°11032025/B03 :

Marché en procédure adaptée : Placement et gestion d'un programme d'assurance

Délibération N°11032025/B04 :

Stratégie de communication autour des bornes IRVE et ouverture d'un compte Instagram

BUREAU SYNDICAL DU 11 MARS 2025

Délibération N°11032025/ B01 - MARCHÉS PUBLICS : Marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte (en 3 lots)

Le 11 mars 2025 à 16h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LA GORGUE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 14/01/2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25

Présents : 13

Pouvoir : 0

Votants : 13

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président			X	
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président			X	
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président			X	
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 ^{ème} Vice-Président			X	
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau			X	
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau	X			
STAELEN Edith	STEEVENORDE	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau				X
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau			X	

Secrétaire de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Délibération N°11032025/ B01 - MARCHÉS PUBLICS : Marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte (en 3 lots)

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du TE FLANDRE en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Considérant les besoins à saisir en matière d'effacement, enfouissement des réseaux afin d'améliorer la qualité et l'esthétique,

Vu l'Article 8 du cahier des charges de concession signé entre le TE FLANDRE, ENEDIS et EDF entré en vigueur au 01/01/2019,

Considérant que le marché actuel se termine en octobre 2025 et qu'il convient de procéder au lancement d'une nouvelle consultation afin d'assurer les besoins en travaux,

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à saisir :

Travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte en 3 lots géographiques :

- Lot 1 : secteur Nord du territoire,
- Lot 2 : secteur Centre du territoire
- Lot 3 : secteur Sud du territoire
-

- Durée du marché :

1 an, renouvelable 2 fois, soit un maximum de 3 ans

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera un accord cadre à bons de commande passé sur appel d'offres ouvert

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure d'appel d'offres ouvert dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/04/2025 à
17:41:32 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	11032025_B01
Objet :	Bureau Syndical du 11/03/2025 - Délibération N°11032025 B01 : Marchés Publics - Marché de travaux sur les réseaux en vue d'améliorer la qualité et l'esthétique de la desserte (en 3 lots)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20250311-11032025_B01-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20250311-11032025_B01-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D_lib N_11032025 B01_MP_Trvx esth_tique et qualit_desserte.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20250311-11032025_B01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	314.4 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2025 à 14h04min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2025 à 14h04min11s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2025 à 14h04min13s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 avril 2025 à 14h04min22s	Reçu par le MI le 2025-04-14

BUREAU SYNDICAL DU 11 MARS 2025

Délibération N° 11032025/ B02 - MARCHÉS PUBLICS : Marché en procédure adaptée - Travaux de construction d'une ombrière solaire en autoconsommation (ACC)

Le 11 mars 2025 à 16h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LA GORGUE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 14/01/2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25

Présents : 13

Pouvoir : 0

Votants : 13

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président			X	
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président			X	
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président			X	
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 ^{ème} Vice-Président			X	
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau			X	
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau				X
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau			X	

Secrétaire de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 11032025/ B02 - MARCHÉS PUBLICS : Marché en procédure adaptée - Travaux de construction d'une ombrière solaire en autoconsommation (ACC)

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du TE FLANDRE en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Considérant les besoins à satisfaire en matière de construction d'ombrière,

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Construction d'une ombrière solaire en ACC à Blaringhem

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera la procédure adaptée en application de l'article L 2123-1 du Code de la Commande publique

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/04/2025 à
17:39:17 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	11032025_B02
Objet :	Bureau Syndical du 11/03/2025 - Délibération N°11032025 B02 : Marchés Publics - Marché en procédure adaptée - Travaux de construction d'une ombrière solaire en autoconsommation (ACC)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20250311-11032025_B02-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20250311-11032025_B02-DE-1-1_0.xml	text/xml	1 Ko
Document principal (Délibération) Nom original : D_lib N_11032025 B02 _MP _R__alisation d_ombri__res.pdf Nom métier : 99_DE-059-200036895-20250311-11032025_B02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	309.8 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2025 à 14h10min00s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2025 à 14h10min31s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2025 à 14h10min33s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 avril 2025 à 14h15min45s	Reçu par le MI le 2025-04-14

BUREAU SYNDICAL DU 11 MARS 2025

Délibération N° 11032025/ B03 - MARCHÉS PUBLICS : Marché en procédure adaptée : Placement et gestion d'un programme d'assurance

Le 11 mars 2025 à 16h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LA GORGUE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 14/01/2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25

Présents : 13

Pouvoir : 0

Votants : 13

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président			X	
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président			X	
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président			X	
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 ^{ème} Vice-Président			X	
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau			X	
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau	X			
STAELEN Edith	STEEVENORDE	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau				X
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau			X	

Secrétaire de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 11032025/ B03 - MARCHÉS PUBLICS : Marché en procédure adaptée : Placement et gestion d'un programme d'assurance

Exposé et proposition :

Vu la délibération du Comité syndical du TE FLANDRE en date du 31 juillet 2020, donnant délégation au Bureau pour les Marchés publics,

Considérant les besoins à satisfaire en matière d'assurance,

Considérant que les contrats actuels arrivent à échéance le 31/12/2025,

Monsieur le Président propose au Bureau la passation d'un marché selon les conditions suivantes :

- Définition de l'étendue du besoin à satisfaire :

Placement et gestion d'un programme d'assurance en 5 lots :

- LOT 1 : Dommages aux Biens immobiliers et mobiliers
 - LOT 2 : Responsabilité Civile
 - LOT 3 : Assurance des véhicules terrestres à moteur et Auto-Mission
 - LOT 4 : Protection Juridique et Défense pénale des agents et des élus
 - LOT 5 : RC des mandataires sociaux
- Durée du marché :*** 3 ans

- Procédure envisagée :

La procédure utilisée sera la procédure adaptée en application de l'article L 2123-1 du Code de la Commande publique

Il est proposé au Bureau d'autoriser Monsieur le Président à engager la procédure de consultation, de recourir à la procédure adaptée dans le cadre du projet dont les caractéristiques essentielles sont exposées dans la présente délibération.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique
de MICHEL DECOOL
Le 11/04/2025 à
17:36:47 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
 Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	11032025_B03
Objet :	Bureau Syndical du 11/03/2025 - Délibération N°11032025 B03 : Marchés Publics - Marché en procédure adaptée - Placement et gestion d'un programme d'assurance
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Documents budgétaires et financiers
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	059-200036895-20250311-11032025_B03-BF
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200036895-20250311-11032025_B03-BF-1-1_0.xml	text/xml	983 o
Document principal (Document budgétaire) Nom original : D_lib N_11032025 B03_MP_Assurances.pdf Nom métier : 99_BU-059-200036895-20250311-11032025_B03-BF-1-1_1.pdf	application/pdf	314.7 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	14 avril 2025 à 14h12min58s	Dépôt initial
En attente de transmission	14 avril 2025 à 14h13min00s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	14 avril 2025 à 14h13min00s	Transmis au MI
Acquittement reçu	14 avril 2025 à 14h13min12s	Reçu par le MI le 2025-04-14

BUREAU SYNDICAL DU 11 MARS 2025

Délibération N° 11032025/ B04 - Stratégie de communication autour des bornes IRVE et ouverture d'un compte Instagram

Le 11 mars 2025 à 16h30, le Bureau du Territoire d'Energie Flandre, régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de LA GORGUE, sous la présidence de M. Michel DECOOL, Président du TE Flandre.

Date de la convocation : 14/01/2025

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 25

Présents : 13

Pouvoir : 0

Votants : 13

NOM	COMMUNE	FONCTION	PRESENT	POUVOIR	EXCUSE	ABSENT
DECOOL Michel	CAPPELLE-BROUCK	Président	X			
CLEENEWERCK Jean-Luc	REXPOEDE	1 ^{er} Vice-Président	X			
MAMETZ Danielle	BOESEGHEM	2 ^{ème} Vice-Présidente	X			
TURPIN Edmond	LA GORGUE	3 ^{ème} Vice-Président	X			
VANPEENE Anne	WINNEZEELE	4 ^{ème} Vice-Présidente			X	
DELVA Hervé	HAZEBROUCK	5 ^{ème} Vice-Président	X			
DELASSUS Christian	LEDRINGHEM	6 ^{ème} Vice-Président	X			
DEBERT Jean-Luc	OUDEZEELE	7 ^{ème} Vice-Président			X	
DUYCK Joël	MERVILLE	8 ^{ème} Vice-Président	X			
MEURILLON Franck	NIEPPE	9 ^{ème} Vice-Président	X			
VERMERSCH Jérôme	HONDSCHOOTE	10 ^{ème} Vice-Président			X	
BOURNONVILLE Rodrigue	MORBECQUE	11 ^{ème} Vice-Président			X	
LAMIAUX Fabrice	HOLQUE	12 ^{ème} Vice-Président			X	
DEVILLEZ Arnaud	BAILLEUL	13 ^{ème} Vice-Président			X	
VANPOUILLE Laurent	BOLLEZEELE	14 ^{ème} Vice-Président			X	
SCHRICKE Jean-Luc	CAESTRE	Membre du Bureau	X			
WALBROU Dominique	LE DOULIEU	Membre du Bureau	X			
VANMAELE Danielle	MERCKEGHEM	Membre du Bureau			X	
DIEUSAERT Stéphane	OXELAERE	Membre du Bureau	X			
STAELEN Edith	STEENVOORDE	Membre du Bureau			X	
MAZIERES Mark	STEENWERCK	Membre du Bureau	X			
ROYAL Aurélien	GODEWAERSVELDE	Membre du Bureau				X
PETITPREZ Sylvain	NEUF BERQUIN	Membre du Bureau	X			
LAUWERIE Patrice	WALLON CAPPEL	Membre du Bureau				X
RAMAUT Henri	EECKE	Membre du Bureau			X	

Secrétaire de séance : M. Sylvain PETITPREZ

Délibération N° 11032025/ B04 - Stratégie de communication autour des bornes IRVE et ouverture d'un compte Instagram

Exposé et proposition :

Afin de pouvoir sensibiliser les habitants des communes de Flandre sur l'existence des bornes IRVE, d'inciter à les utiliser, et de valoriser l'engagement des communes dans leur rôle sur la transition énergétique locale, il est proposé de :

- mettre en place une stratégie de communication sous différentes formes :
 - **Plaquettes** sur les différentes bornes,
 - **Vidéo de présentation** (fonctionnement, installation, avantages pour les usagers et les communes,
 - **Post Facebook / X / Instagram** pour annoncer les bornes disponibles dans les communes et leurs avantages,
 - **Flyers** : destinés aux usagers (explication sur l'utilisation) et aux collectivités locales (avantages de la transition énergétique),
 - **Mise à jour du site internet** : Ajout d'une section spécifique « recharger son véhicule électrique » pour les particuliers et une catégorie dédiée aux informations pratiques pour les collectivités locales.
- D'ouvrir un compte Instagram pour informer les habitants mais aussi, sur le long terme, montrer les projets du TE Flandre et de viser un public différent de celui de Facebook.

Adoption :

La proposition est adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

La présente délibération est certifiée exécutoire en vertu de sa publication et de sa réception au contrôle de légalité.

Sylvain PETITPREZ
Secrétaire de séance

Michel DECOOL
Président du Territoire d'Energie Flandre

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille, dans les deux mois qui suivent leur publication

Signature numérique de
MICHEL DECOOL
Le 21/04/2025 à
18:32:17 CEST
TERRITOIRE
DENERGIE FLANDRE

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Territoire d'Energie Flandre
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	11032025_B04
Objet :	Bureau Syndical du 11/03/2025 - Délibération N°11032025 B04 : Stratégie de communication autour des bornes IRVE et ouverture d'un compte Instagram
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-03-11 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.8 - Environnement
Identifiant unique :	059-200036895-20250311-11032025_B04-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	972 o
Nom métier : 059-200036895-20250311-11032025_B04-DE-1-1_0.xml		
Document principal (Délibération)	application/pdf	317.6 Ko
Nom original : D_lib N_11032025 B04 _Communication IRVE et Instagram _sign_e.pdf		
Nom métier :		
99_DE-059-200036895-20250311-11032025_B04-DE-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 avril 2025 à 16h58min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 avril 2025 à 16h58min19s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 avril 2025 à 16h58min20s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 avril 2025 à 16h58min26s	Reçu par le MI le 2025-04-23